

verra un jour — si elle ne le voit pas aujourd'hui déjà — un garant de sa propre sécurité dans le maintien de l'intégrité chinoise, à laquelle elle se consacrera par la force même des choses.

Quant aux États-Unis, la perte des Philippines subie par les Espagnols leur donne une situation nouvelle en Extrême-Orient, et leur permet, dans les îles, des ambitions et des rêves. Mais vinsent-ils à les réaliser, ils ne joueraient sur le continent asiatique que le personnage très secondaire qu'y jouaient jadis les Espagnols, ou qu'y jouent aujourd'hui les Hollandais, possesseurs des îles de la Sonde ; et il paraît fort improbable que l'Europe leur permette d'ici longtemps d'y assumer un rôle plus considérable.

Depuis le traité de Simonosaki, et surtout depuis la fin de 1897, le jeu des puissances d'Europe vis-à-vis du Céleste-Empire s'est subitement révélé.

Jusqu'alors les nations avaient acquis, sur le continent asiatique, des avantages directs, territoriaux ou commerciaux, des colonies, des possessions, des ports à traité, des monopoles. Ces avantages qui retiraient à la Chine tout espoir, même fictif, d'une rétrocession future, lui enlevaient aussi ce à quoi elle tenait le plus au monde, sa FACE, c'est-à-dire sa respectabilité et l'illusion de son intangibilité ; ils étaient difficiles par conséquent à obtenir d'un gouvernement qui ne s'y résignait qu'après une lutte malheureuse, ou après avoir épuisé toutes les roueries de la diplomatie la plus retorse. Ils ne pouvaient suffire longtemps à la précipitation des puissances européennes, avides de s'emparer, avant telles autres, de ce qu'elles considéraient comme le but justifié de leurs ambitions. Étendre